



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 22 février 2019

Interdiction de manifestations dans le centre-ville de Quimper le 23 février 2019

Dans le cadre du mouvement des "Gilets jaunes", des appels à rassemblements ont été diffusés pour la journée du samedi 23 février 2019.

Les forces de police et de gendarmerie seront pleinement mobilisées sur l'ensemble du département pour garantir le maintien de l'ordre public.

En raison des débordements récurrents et violents qui ont entaché les manifestations récentes des gilets jaunes dans le département, le préfet du Finistère, M. Pascal LELARGE, a décidé d'interdire toute manifestation dans le centre-ville de Quimper le samedi 23 février 2019.

Par ailleurs, le transport de matériaux dangereux ou susceptibles de servir de projectiles sera interdit sur le même périmètre, tout comme la consommation d'alcool sur la voie publique.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère